42 Année - N° 3174. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 26 Juillet 1930

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron No 117. C.-C. Chèque Postal Marseille 156.36
Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Les annonces sont reçues à l'AGENCE HAVAS, 62, rue de Richelieu, Paris, - 2e

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....1,00
Commerciales (la ligne).....1 50
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gre à gré

Le tribunal de Sisteron

Notre Conseiller général le citoyen Emile Galici a reçu de M. le Sénateur de Courtois, le distingué président du Conseil général des Basses-Alpes, la lettre suivante :

Paris 10 Juillet 1930.

Mon cher Collègue et Ami,

Je m'empresse de vous faire connaître que, sur mon intervention, le Sénat, dans sa séance d'hier, 9 Juillet, a bien voulu supprimer dans la loi sur l'organisation des Tribunaux de 1e instance, le texte voté par la Chambre, lequel prescrivait que ne serait pas retabli de Tribunal dans les anciens arrondissements judiciaires où le nombre des Avoués en exercice serait inférieur à deux pendant les deux ans précédant la promulgation de la loi.

Voulant bien me suivre plus loin encore, le Sénat a adopté et le Garde des Sceaux a accepté l'amendement que j'avais présenté, au nom de M. André Honnorat et de plusieurs autres collègues, amendement tendant à considérer comme Avoué en exercice les candidats remplissant les conditions voulues et étant régulièrement présentés ou en instance de nomination auprès de la Chancellerie lors de la promulgation de la loi, ou en tout cas au 1e septembre 1930.

*Vous trouverez, d'ailleurs, le compte rendu de mon intervention et du résultat obtenu dans l'*Officiel *portant la date de ce jour.*

J'ai maintenant le devoir de vous faire remarquer qu'il vous reste, en tout et pour tout, cinquante jours à l'effet de présenter à la Chancellerie deux candidats avoués remplissant les conditions voulues. Faute, en effet, de cette double présentation, vous seriez définitivement forclos le 1er septembre prochain et le Tribunal de Sisteron **demeurerait définitivement supprimé.**

Veuillez agréer, mon cher collègue et ami, l'expression très cordiale de mes sentiments les meilleurs et les plus dévoués.

Pierre de COURTOIS.

Nous croyons intéressant pour nos lecteurs de leur donner un extrait du compte-rendu de la séance du Sénat où fut discutée la question de notre Tribunal.

Nos concitoyens peuvent compter sur la diligence du citoyen Galici dont les efforts fortement appuyés par nos deux éminents sénateurs MM. de Courtois et Honnorat, ont pu triompher de toutes les résistances et faire rétablir le Tribunal de Sisteron. Nul doute que l'opiniâtreté de notre dévoué Conseiller général parviendra à lever les derniers obstacles et que nous aurons, grâce à lui et à nos deux représentants au Sénat notre Tribunal d'arrondissement au 1E octobre prochain.

Que nos trois dévoués représentants reçoivent à ce sujet, les remerciements les plus sincères des justiciables de l'arrondissement de Sisteron.

SÉNAT

2e Séance du 9 Juillet 1930

M. le Président. — « Art. 18 — Il ne sera pas rétabli de tribunal dans les anciens arrondissements judiciaires où le nombre des avoués en exercice sera inférieur à deux lors de la promulgation de la présente loi.

« Losque, dans une circonscription judiciaire, le nombre des avoués en exercice aura été pendant plus d'un an inférieur à deux, le tribunal sera supprimé par décret rendu en conseil d'Etat.

« Dans les cas prévus par les deux paragraphes précédents, la répartition territoriale des anciennes circonscription judiciaires supprimées se fera dans le cadre du département, et par canton, au profit du ou des tribunaux les plus voisins, par décret rendu en conseil d'Etat qui pourra modifier s'il y a lieu la composition du ou des tribunaux de rattachement.

Les dispositions des articles 17 et 21 de la présente loi seront applicables. »

Par voie d'amendement, MM. de Courtois, André Honnorat, Toy-Riont, Maurice de Rothschild, Paul Laffont et Rambaud proposent d'insérer, après le premier alinéa de cet article, la disposition additionnelle suivante :

« Seront, toutefois, au regard de cette disposition, considérés comme avoués en exercice les candidats remplissant les conditions voulues et étant régulièrement présents ou en instance de nomination auprès de la chancellerie lors de la promulgation de la présente loi ou en tous cas au 1e octobre 1930. »

La parole est à M. de Courtois.

M. de Courtois. — Messieurs, le Parlement veut bien rétablir les petits tribunaux. C'est un fait sur lequel, à cette heure avancée, je ne vous infligerai certes pas de considérations générales. Le Parlement a voulu plus particulièrement rapprocher l'administration de la justice des populations clairsemées dans les régions dépeuplées parce que montagneuses. Une fois entrés dans cette voie, messieurs, nous devons aller jusqu'au bout.

Dans tel ou tel ancien tribunal, l'avoué a pu se mettre en sommeil parce que son prétoire était supprimé et parce que son étude était trop éloignée du chef-lieu. On réveille aujourd'hui l'ancien tribunal. Laissez à l'avoué le temps de se réveiller lui-même et donnez-lui jusqu'au 1e septembre prochain pour se mettre en règle avec la chancellerie. C'est là le but de mon amendement. Ce délai de grâce une fois expiré, le tribunal rétabli subira la seule épreuve qui fasse toujours bonne justice, l'épreuve du temps. Le deuxième paragraphe de l'article 18 réglemente d'ailleurs cette épreuve en prescrivant que lorsque, dans une circonscription judiciaire, le nombre des avoués en exercicé aura été pendant une durée déterminée inférieur à deux, le tribunal sera supprimé par décret rendu en conseil d'Etat.

Notre responsabilité, à nous parlementaires, étant ainsi dégagée, Messieurs, ce seront maintenant les justiciables qui, plus encore que le législateur, décideront souverainement de l'utilité, de la nécessité de leur tribunal. Je parle dans la circonstance — et mes collègues de la commission de législation s'en doutent un peu — du tribunal de Sisteron (*Applaudissements.*)

M. le garde des sceaux. — Il ne faut pas applaudir.

M. le rapporteur de la commission des finances. — C'est un simple salut à Sisteron. (*Sourires*).

M. le garde des sceaux. — Alors je m'y associe (*Nouveaux sourires*). On ne peut pas savoir à l'avance, si un candidat remplira les conditions. C'est la chancellerie qui le dira le jour où elle le nommera. Par conséquent. l'amendement est inopérant. Cependant, je voudrais faire une concession à l'honorable M. de Courtois.

M. de Courtois. — Je n'en attendais pas moins de votre haute bienveillance, monsieur le garde des sceaux.

M. le garde des sceaux. — Si notre collègue veut bien accepter, que, dans le texte de la commission. on substitue aux mots lors de la promulgation de la présente loi », les mots « au 1e octobre ». le Gouvernement y consent

M. de Courtais. — Le texte de la commission n'est plus celui que vous avez entre les mains monsieur le le garde des sceaux, vous avez devant les yeux le texte de la Chambre.

M. le garde des sceaux. — La commission du Sénat a, en effet, changé la rédaction ; et elle propose le texte suivant : « Il ne sera pas rétabli de tribunal dans les anciens arrondissements judiciaires où le nombre des avoués en exercice sera inférieur à deux au 1e octobre 1930. » Vous devez donc, mon cher collègue, vous déclarer au moins partiellement satisfait.

M le président. — Le Gouvernement est-il d'accord avec la commission pour remplacer, à la fin du premier alinéa, les mots « lors de la promulgation de la présente loi », par ceux-ci : « au 1e octobre 1930 » ?

M. de Courtois. — Sisteron vous remercie chaleureusement par ma voix et vous demande de lui laisser jusqu'au 1e septembre 1930 pour présenter les candidatures d'avoués à M. le garde des sceaux. La chancellerie aura ainsi tout le mois de septembre pour examiner si les candidats à venir remplissent les conditions voulues.

M le garde des sceaux — Et je vous fais, mon cher collègue, la promesse d'examiner très rapidement les candidatures auxquelles vous vous intéressez.

M. le rapporteur — La date du 1e septembre 1930 est acceptée par la commission.

La prochaine représentation de l'*Arlésienne* donne de l'actualité aux beaux vers que nous reproduisons ci-après.

Ce poème obtint le prix de poésie et fut dit aux Arènes et au Théâtre d'Arles lors des fêtes littérais organisées dans cette ville par la Société *La Cigale.*

Auteur M. Jules Gaillard, avocat à Orange, depuis député de Vaucluse.

Les Filles d'Arles

Voyez passer ce chœur de brunes jeunes filles
Dans cette sente où croît le pâle prunellier ;
Elles viennent des champs et portent des faucilles,
Le soleil leur jeta son ambre pour collier.

Aujourd'hui le labeur, mais demain c'est dimanche !
Le bandeau de velours ceindra leurs noirs cheveux,
Sur leur sein neigera la mousseline blanche
Et les adolescents leur feront des aveux.

Fils d'Arles, dites leur qu'elles sont les plus belles !
Pour des printemps d'amour fleurit leur puberté,
Et les peuples épris qui vivent trop loin d'elles
Ne pouvant la cueillir, rêvent de leur beauté !

C'est leur grâce que dit le poète des glèbes,
L'invisible grillon dans la tiédeur du soir,
Quand il les voit, la main dans la main des ephèbes,
Par les prés blancs de lune allant vers le bois noir

Théocrite songeur devant l'Arlésienne,
Croit que de son idylle en riant elle a fui ;
Et Rome se souvient de sa patricienne
En vous voyant marcher, fillettes d'aujourd'hui !

Fleurissez, genêts d'or, ouvrez-vous, anémones !
Pour tenter de mourir sur leur sein, vivre est doux !
Flottez fils de la vierge en subtiles couronnes,
Peut être en leur chemin les rencontrerez-vous !...

Fils d'Arles, dites leur qu'elles sont les plus belles !
Pour des printemps d'amour fleurit leur puberté,
Et les peuples épris qui vivent trop loin d'elles,
Ne pouvant la cueillir rêvent de leur beauté !

Proclamez fièrement que Vénus, Vénus seule
Peut, à vos nobles sœurs en beauté s'égaler ;
Pour elles, non déesse, elle n'est qu'une aïeule,
Pour être la plus belle il faut lui ressembler !

C'est pourquoi, dans le temps de l'antique Jouvence,
Vénus, sous notre ciel, naquit de notre mer ;
Et Vénus fut ainsi fille de la Provence !
Son fantôme toujours nous rit au gouffre amer.

Fils d'Arles, dites leur qu'elles sont les plus belles ;
Pour des printemps d'amour fleurit leur puberté,
Et les peuples épris qui vivent trop loin d'elles,
Ne pouvant la cueillir, rêvent de leur beauté !

Si tout mot d'amour, de prière,
Dit pour vous dans l'humanité.
Se changeait en grain de poussière,
On rebâtirait tout entière.
Filles d'Arles, votre cité !

Si devant votre bouche ouverte,
Tout baiser d'amour convoité
Devenait une feuille verte,
La terre au loin serait couverte
De bois autour de la cité !

Si des funèbres sarcophages
La poussière a ressuscité,
C'est pour venir du fond des âges
Sourire à vos divins visages,
Dans votre immortelle cité !

Fils d'Arles dites leur qu'elles sont les plus belles !
Pour des printemps d'amour fleurit leur puberté
Et les peuples épris qui vivent trop loin d'elles
Ne pouvant la cueillir, rêvent de leur beauté !

JULES GAILLARD,

© VILLE DE SISTERON

M. de Courtois. — Je remercie le Gouvernement tout entier et la commission au nom de Sisteron.

M. le président. — Le premier alinéa de l'article 18 serait donc ainsi conçu :

« Il ne sera pas rétabli de tribunal dans les anciens arrondissements judiciaires où le nombre des avoués en exercice sera inférieur à deux au 1e septembre 1930. »

Je mets ce texte aux voix.

(Ce texte est adopté.)

ÉCHOS

La vérité au-dessus de tout

La vérité ne sort pas du puits.... de pétrole. Mais la vérité est la vérité. Hâtons-nous donc de rectifier les erreurs de contrères perfides qui insinuent que le député socialiste Charles Baron est devenu châtelin depuis qu'il représente les Basses-Alpes au Palais-Bourbon et qu'il préside la Commission des Mines La propriété « Les Bouguettes», à Pont-Charra, dans l'Isère, n'est pas « un château » mais une bien belle ferme. Elle appartient de longue date à Mme Charles Baron, née Royer-Deloche, de la tamille de robe qui a donné de nombreux conseillers au Parlement Dauphinois, et Mme Charles Baron est une descendante en ligne directe du fameux conventionnel qui, au Château de Vizille, près de Grenoble élabora en 1788 la Déclaration des Droits de l'Homme.

M. Charles Baron, non seulement par sa profession d'ingénieur des mines, mais par ses attaches familiales, s'est toujours occupé de questions pétrolifères, Son père était propriétaire à Marseille d'une usine d'huiles et pétroles qu'exploite aujourd'hui un de ses frères. Et un autre de ses frères dirige une autre usine d'huiles et pétroles à Chchy.

Ainsi c'est dans le vent que croassent les crapauds du marais.

Mais il n'en est pas moins vrai qu'une lutte sourde d'intérêts énormes divise en ce moment même le monde français du pétrole. D'un côté se trouve la *Compagnie française des Pétroles*, avec le colonel Mercier et toutes les forces du saint-esprit d'une trinité où le père n'abandonne pas son fils. De l'autre côté, se trouve la grande organisation industrielle et financière dont M. Blumenfeld réalisera les desseins en établissant une usine de raffinage de pétroles à Berre.

De l'Agence Technique de la Presse No du 17 Juillet 1930.

Le 10 août sera donné à la Citadelle une représentation de l'*Arlésienne* Le libretto de cette pièce provençale est en vente à la librairie **LIEUTIER**, rue Droite, SISTERON.

COIN DU POETE.

VIEILLES NANONS

I

Elles bavardaient comme la pie-borgne
Sur leur seuil tiédi, du soir au matin,
Mais le temps cruel, hélas! sans vergogne
A tranché leur fil de sa dure main.

Et l'on n'entend plus, dans la ville basse
Les propos grivois, les vieilles chansons,
Les volets sont clos ; mais lentement passe
Votre souvenir ô vieilles Nanons !

Je vous vois toujours, Nanons, sur vos portes
Commentant le soir les hauts faits du jour
Dans mon souvenir vous n'êtes pas mortes
O vieilles Nanons, qui parliez d'amour.

II

Quand l'éclair brillant lézardait les nues,
Quand le ciel grondait sous un voile gris
Elles se signaient, vieilles ingénues !
Tout en marmotant un long psaume appris.

Dans les champs, jadis, lorsque jeunes filles
Elles s'en allaient cueillir les moissons
Sous un ciel de plomb, tenant leurs faucilles,
Mêlant aux refrains quelques vieux dictons.

Je vous vois toujours, Nanons, sur vos portes
Commentant le soir les hauts faits du jour
Dans mon souvenir vous n'êtes pas mortes
O vieilles Nanons qui parliez d'amour.

III

La Suzon, la Lys, la prude Miette
Devisaient le soir, sous le Grand Couvert
Gourmandant le gars, brimant la fillette
Redisant leur vie sur leur seuil ouvert.

Elles ne rentraient dans leur maison sombre
Qui fleurait l'amande et le coing confit,
Que quand l'âpre hiver couvrait de son ombre,
La ville glacée sous son ciel terni.

Je vous vois toujours, Nanons, sur vos portes,
Commentant le soir les hauts faits du jour
Dans mon souvenir, vous n'êtes pas mortes,
O vieilles Nanons qui parliez d'amour.

Th. P. R.

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Eaux et égouts. — Les travaux de canalisation pour la construction du réseau d'eau et égouts devant commencer bientôt, les propriétaires qui désirent établir des branchements pour leurs immeubles sont invités à se faire inscrire sans retard au secrétariat de la Mairie.

Concours de Tennis. — Le Tournoi de Tennis organisé chaque année par l'*Echo de Paris* commencera à Digne au début du mois d'août. Les joueurs des Basses-Alpes désireux d'y participer sont priés de vouloir bien d'urgence donner leur nom, et envoyer 5 francs, droit d'inscription, à Mlle P. Nury, trésorière du Tennis-Club, Boulevard Gassendi, à Digne.

Assurances Sociales. — Pour répondre aux demandes de renseignements qui lui parviennent journellement, le Service Départemental des assurances sociales, fait connaitre aux personnes désirant bénéficier de l'Assurance facultative que les imprimés spéciaux à cette assurance ne lui sont pas encore parvenus.

Dés leur réception, ces imprimés seront adressés aux Mairies, où les intéressés pourront se les procurer.

Retraites Ouvrières et Paysannes. — Les assurés des retraites Ouvrières et Paysannes, ayant encore en possession leur dernière carte annuelle sont informés qu'ils doivent, avant le 31 courant, la déposer au bureau de postes desservant leur localité qui le fera parvenir à la Préfecture (service des Assurances Sociales).

A la Citadelle. — Nous sommes heureux de faire connaitre une bonne nouvelle qui satisfera les spectateurs fidèles du théâtre municipal de la citadelle. Dorénavant, il y aura deux entrées pour les pectacles. Les auditeurs des places populaires à 5 francs entreront par la porte Sud, les autres par la porte Nord, il y aura de plus des guérites comme sur les champs de course qui délivreront des billets d'avance et sur le parcours. Cette difficulté fut avec le mistral que l'on ne pouvait empêcher de souffler, car il est chez lui à Canteperdrix, le seul inconvénient d'un spectacle par ailleurs bien ordonnée. La sortie s'effectuera en dix minutes, ce qui est un vrai record. Elle fut rapide car on avait ouvert trois portes. Ce fut un progrès sur l'an dernier. Autre progrès sensible, les 850 chaises neuves achetées par la souscription des Amis de la Citadelle. Avec le temps le théâtre sera aménagé et deviendra l'égal de ceux de Vaison, d'Orange, Bagnols, Salon. Mais ces différents théâtres ne se sont pas faits en trois représentations. Il faut du temps pour les belles œuvres.

Hygiène et propreté. — Nous publiions ci-dessus une invitation lancée par la mairie priant les propriétaires d'immeubles a venir déclarer au secrétariat les branchements de leurs immeubles au grand égout collecteur.

Nous espérons que cette invitation sera suivie d'effet par ceux qui désirent voir moderniser leur immeuble en même temps que la ville. Il est en effet urgent que nous procédions à ce travail d'hygiène et de propreté. Il suffit d'avoir voyagé dans des régions mieux servies que nous sous ce rapport pour reconnaitre les commodités procurées par l'eau à la pile et le tout à l'égout ; nous étions extasiés devant ces commodites, elles nous faisaient regretter de ne pas les trouver chez nous alors que notre ville est baignée par deux belles rivières et qu'elle possède une déclivité qui lui permet une évacuation facile et rapide dans la Durance des eaux salles et des ordures.

Certes se sont des dépenses à faire, mais en regard lorsque l'immeuble est agencé avec eau et cabinet il obtient de ce fait une plus value commerciale qui n'est pas à dédaigner et l'argent ainsi employé fait espérer également une valeur locative plus élevée.

Ne soyons pas toujours réfractaires au progrès, vivons notre époque et modernisons-nous, nous ferons alors preuve de bon goût.

Pour le tourisme, la question sera résolue du fait de la modernisation de Sisteron, car quel a été jusqu'ici le motif qui a empêché le touriste de s'arrêter longtemps chez nous si ce n'est la malpropreté de la ville ? Dans quelque temps le même touriste sera émerveillé de voir notre ville assainie, des urinoirs et des chalets de nécessité là ou il les faut, une police des rues mieux faite et une surveillance de propreté des rues et places mieux observée C'est à ces seules conditions que nous obtiendrons l'arrêt des touristes pendant la plus belle période de l'année pour le plus grand bien du commerce local.

Automobilistes.— Vous réaliserez de gros bénéfices si vous alimentez votre moteur avec de l'essence ESSO, essence supérieure. Faites un essai en faisant votre plein aux pompes ECO installées chez FRANCIS JOURDAN, avenue de la Gare, Sisteron.

Mesdames et Messieurs,

Il est de votre intérêt, avant de faire vos achats en **chaussures** *de travail et de marche, d'aller faire une visite à l'atelier de cordonnerie de* M. **André MARIN**, *situé sur la place du marché, Sisteron ; vous y trouverez des* **chaussures et des sandales** *pour hommes, dames, fillettes et enfants, a des prix défiant toute concurrence, d'une solidité à toute épreuve puisqu'elles sont confectionnées dans son atelier et par lui-même.*

Précaution Indispensable

Le succès toujours croissant de la poudre Louis Legras a suscité bien des imitations. Aussi recommandons-nous d'exiger sur l'étiquette, sur la boite et sur son enveloppe bleue, les mots « Louis Legras ». En effet, ce remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, est le seul qui calme instantanément les accès d'asthme, de catarrhe, d'oppression, de toux de vieilles bronchites et guérisse progressivement.

Une boite est expédiée contre mandat de 4 fr. 50 (impôt compris) adressée à Louis Legras, 1, Bd. Henri-IV, à Paris.

Chasseurs!

Pour vos **armes** et vos **munitions**,
Pour vos **cartouches chargées**,
Pour **tuer** le gibier de loin comme de près, essayez nos cartouches STANDART et PERFECTA, qui ont le maximum de *groupement*, de *vitesse* et de *pénétration*.

L. BOCCARON, armurier-électricien, *32, Rue Droite*, SISTERON.

Motocyclistes! Méditez-ceci

La moto Machin, va bien...
La moto Chose, va encore mieux...
mais les meilleures motos et les moins chères sont en vente chez
FERRARY
Magasin de vente, 59, rue Droite
Atelier, 51, Rue Droite, SISTERON

DOMAINE à Louer

(près Peipin)
pour le 8 Septembre
Toutes cultures. — Elevage
S'adresser au bureau du Journal.

UN VELO GRATUIT

Tout acheteur peut voir le prix de son VELO rembourser par la prime de **50** *francs offerte à tout coureur se classant PREMIER dans les courses régionales, s'il possède une bicyclette marques* **Peugeot, Alcyon** *ou* **Autos-Sports, Ch. Feraud** *et des conditions spéciales pour la fourniture de tout l'équipement.*

Pour la diffusion de la marque **Auto-Sports** *des machines Tour de France seront vendues pendant un mois au prix spécial de* **450** *francs complètes, boyaux de rechange. etc.*

Ne pas acheter n'importe quoi à n'importe quel prix *; les bicyclettes* **Cyrus** *et* **Ch. Feraud** *sont fabriquées et garanties par* **Peugeot**, *il y en a à partir de* **350** *francs,*

A LOUER, ferme quartiers des Adrech et des Aurettes, située à 1 k. 500 de Sisteron. S'adresser à M. BEC, chaussures, SIsteron.

CABINET DENTAIRE
A. SILVY
chirurgien-dentiste
Cabinet ouvert le Dimanche
2, Rue Paul Arène — SISTERON

Etat-Civil

du 18 au 25 Juillet

NAISSANCE

Michel-Joseph-Marcel Latil, quartier des Combes.

MARIAGES

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Néant.

DÉCÉS

Juliette-Marie-Augusta Uras, 14 ans, à l'hôpital.

CABINET DENTAIRE
E. CASAGRANDE
10 — Place de l'Horloge — 10
SISTERON — (Basses-Alpes)
Le jeudi, cabinet ouvert à Saint-Auban

L'UNION

soyez bien convaincu que son nouveau pliage **AIGLE VERT** sur fond crème renferme **un chocolat vraiment supérieur.**

© VILLE DE SISTERON

Etude de Me CHAUVET
Notaire à GAP (Hautes-Alpes

Adjudication Volontaire

le dimanche 3 Août 1930 à 14 heures à la mairie de Ribiers

du Domaine de Rebinelle

à **Ribiers** *avec propriétés sur Antonaves, contenance totale : 57 hectares environ. Accès facile. Fontaine abondante en toute saison.*

Mise à prix : **35.000** *francs.*

de prés-vergers, prés, jardins et labours sur Ribiers, en 8 lots.

Mise à prix totale : **52.000** *francs*

et de MAISON *et bâtiment avec jardin dans le bourg de Ribiers, en deux lots.*

Mise à prix totale : **23 000** *francs*

On peut traiter de gré à gré.

S'adresser à Monsieur Charles ANTIQ *à Ribiers, ou à* Me CHAUVET, *notaire.*

Pour votre provision de Charbon
adressez-vous chez
BONTOUX et BOREL
matériaux, Cours St-Jeaume

qui pourront vous livrer par n'importe quelles quantités les **charbons** *de La Mure de Rochebelle, de Briançon ainsi que les* **anthracites** *pour chauffage central.*

A VENDRE
LAPINS DE RACE
dépecés ou vivants.
S'adresser au BAR DU COURS ou CLOSEAU LUCIA, Les Plantiers,
— F. BARTHELEMY —

Cultivateurs !
Viticulteurs !

Les engrais **SCHLŒSING** font
— les belles récoltes —
ESSAYEZ-LES !
plus de 50 ans de succès !
Agent Exclusifs :
— BONTOUX & BOREL —
Négociants à SISTERON

DOMAINE
DE FONTBETON
à louer à la St-Barthélemy
(24 août 1930)
S'adresser à M. **Roumieu** à Fontbeton

GRANDE FIRME AUTOMOBILE FRANÇAISE
demande partout personnes, bonne culture générale ayant déja situation et entregent, comme DELEGUES COMMERCIAUX, et plus spécialement dans Sous-Préfectures.
Première lettre avec références et curriculum vitæ : MOREAU, bureau 15, boite postale 3, PARIS.

A la librairie **LIEUTIER**, 25, rue Droite, : *Les Alpes de Provence*, par G. TARDIEU, (prix 14 fr.)
Monographie de Sisteron (G. TARDIEU)
Autour de Paul Arène, P. BASSAC.
Domnine, P. ARÈNE.
Les Contes de Provence, P. ARÈNE,
Jean des Figues, P. ARÈNE.
La Chèvre d'Or, P. ARÈNE,
La Veine d'Argile, P. ARÈNE.
Au Sud de Tarascon (galéjades) BARLATIER, (grand choix de romans)

ŒUFS FRAIS GARANTIS
Victor VIGNET
aviculteur, St-Pierre-le-Bas, SISTERON

Avis. – Je ne livre que des œufs portant *mon nom* et la date du jour de ponte.

Avizo. — mi livéras nur ovojn datatajn kaj markatajn je mia nomo.

BANQUE DES ALPES
Société anonyme au capital de 5 millons
Ancienne Banque
(**CHABRAND et P. CAILLAT**)

Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : **Embrun. Laragne. Saint-Bonnet. Sisteron. Briançon** (Ste-Catherine) **Veynes. Seyne-les-Alpes**

BUREAUX AUXILIAIRES : GUILLESTRE (Lundi) SERRES (Samedi) La MOTTE-du-CAIRE LUS-la-CROIX-HAUTE L'ARGENTIERE (samedi) BRIANÇON-VILLE

Comptes-Courants Commerciaux
Dépôts de fonds avec intérêts
Encaissemente d'effets de Commerce
Opérations de Bourse
Paiement de Coupons
Location de Coffres-forts
Achat et Vente de Monnaies Etrangères

Location d'Automobiles

Les taxis **Alibert** *ne font pas de réclame mais vous présentent au* même prix qu'ailleurs *ses taxis Renault (4 et 6 places) les plus confortables de la région.*

TAXIS ALIBERT
6, Rue de Provence. — SISTERON
(près le Grand Casino)
Téléphone 80.

Les bons Engrais font les bonnes Récoltes

les engrais **SCHLŒSING** sont réputés : *Ils donnent bon Blé, bon Vin, bon Foin, beaux Fruits.*

Avec eux pas d'insuccès.

En vente chez MM. **Bontoux** et **Borel**, matériaux, Cours St-Jaume à Sisteron.

AUX DAMES DE FRANCE

Magasins Modernes
les plus importants de la région
vendant à qualité égale le meilleur
— marché —

Nouvelle direction et réorganisation complète de ses rayons, par un choix de marchandises du meilleur goût.

Les NOUVEAUTES les plus recentes : **Tissus, Confections** (Dames, Hommes, Enfants), **Lingerie et Chaussures**. Son vaste rayon de **Meubles** et **Literie** fer et cuivre, le mieux assorti et orienté dans les modèles inédits

La bicyclette des champions **la Rafale**
Ses machines à coudre **La Nymphe**
Les phonographes **Pathé, Odéon, Colombia.** *Ses voitures d'enfants.*

Suivre avec intérêt ses sensationnelles ventes réclames du
—o— samedi —o—

Pour tous renseignements et commandes s'adresser à Mme **IMBERT**, 9, rue Saunerie, *seul représentant* a **Sisteron**, qui s'empressera à satisfaire toutes les demandes.

Chez votre Libraire
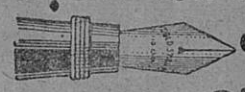
demandez
GOLD STARRY
"Le Stylo qui marche"
Nouveaux Modèles de Fabrication Française
FONCTIONNEMENT GARANTI

En vente à l'imprimerie-librairie
PASCAL LIEUTIER. Sisteron

BUVEZ L'EAU MINÉRALE
de SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON
GARANTIE NATURELLE
Exempte de gazéification artificielle R. C. Gap N° 1468
Pour renseignements, écrire au Directeur de la Source de St-Pierre d'Argençon (H-Alpes)

Au garage GALVEZ Sisteron
RUE DE PROVENCE 0-0-0-0 0-0-0 TÉLÉPHONE 2
Vous trouverez
DES TAXIS-AUTOS
derniers modèles, souples, rapides et confortables
2, 4 et 6 places, aux prix les plus réduits.

Voiture spéciale pour transport de malades

TRACTEURS
DEERING
10-20 H.P. & 15-30 H.P.

On ne trouve pas de tracteurs DEERING d'occasion
Ceux qui les ont les gardent.

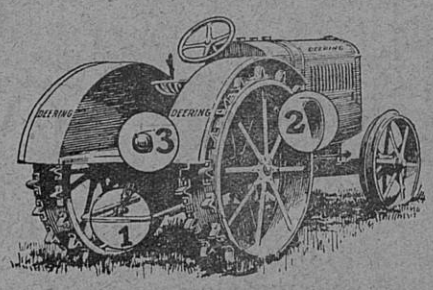

1° Barre d'attelage ajustable verticalement et latéralement (moissons, déchaumage, labours, etc.)
2° Poulie pour travaux à poste fixe (battage, ensilage, scie circulaire, presse à fourrage, concasseur, etc.)
3° Dispositif de transmission de force actionnant directement par cardan la machine remorquée (lieuse).
Les tracteurs DEERING sont livrés complets avec tous accessoires.
Démonstrations, catalogues et prix sur demande.

S'adresser à M. **FRANCIS JOURDAN**
Avenue de la Gare, SISTERON

FABRIQUÉES
Avec une eau des sources alpestres,
des malts de premier choix
des houblons des meilleurs crûs,
une installation moderne,
livrées directement par camions auto-rapide
— exempter d'antiseptiques —
LES BIÈRES de BARCELONNETTE
donnent aux consommateurs la garantie d'une boisson saine et des plus hygiéniques.

En vente à la Librairie LIEUTIER, Sisteron.

On demande un **apprenti imprimeur** *à l'imprimerie LIEUTIER.*

© VILLE DE SISTERON

Garage Moderne

Avenue de la Gare

SISTERON

CITROËN

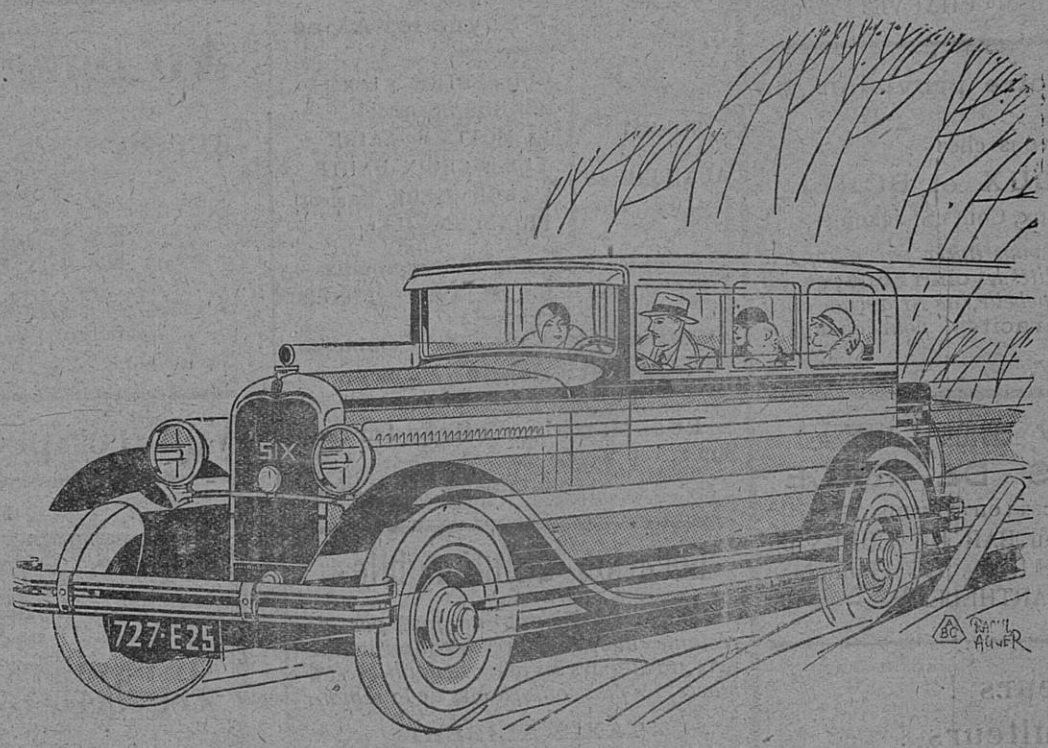

— DÉPART PARIS —

C 4. — 9 C.V.		C 6. — 14 C. V.		1.800 k. — 14 C. V.	
Chassis	17,500 fr.	Chassis	25.000 fr.	Chassis	25,900 fr.
Berline avec malle	24,100 —	Berline	34.000 —	Chassis avec cabine	28.550 —
Conduite	24,100 —	Conduite	33.000 —	Camion	31.350 —
Familiale	27.000 —	Familiale	36.000 —	Plateforme	31.500 —
Torpédo	21.250 —	Torpédo	30.500 —	Benne	33.500 —
Torpédo Commercial	20.750 —	Cabriolet 2 places	35.000 —	Fourgon	32.400 —

les modéles 1,800 k. utilitaires sont imposables pour 12 C V

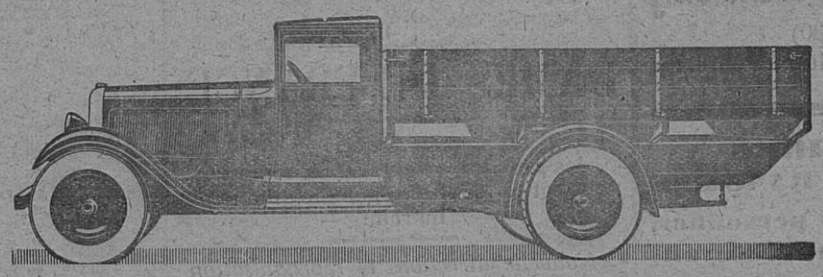

Agent exclusif :

Francis Jourdan

Le Gérant,

Vu, pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON